

Jean-Pierre Guillet a passé 27 ans, quatre fois par semaine, à la décharge communale de Marly

Il était le trésor fluo de la déchetterie

« RÉMI ALT

Marly » Vous l'avez sans doute vu passer, à l'arrière d'un camion-poubelle ou affairé à trier les déchets à la décharge communale de Marly. Tout le monde le connaît dans le village, et lui connaît tout le monde. Ou presque: «Seulement les anciens», nuance Jean-Pierre Guillet, autrefois employé communal à l'édilité de Marly. Car, âgé de 65 ans, il est retraité depuis le 1^{er} février dernier, après de bons et loyaux services pour sa commune durant près de 30 ans.

Mais avant d'être «le gentil monsieur de la déchetterie de Marly», le Marlinois était agriculteur. «Comme mon père et mon grand-père», relève-t-il. «Ils sont arrivés en 1937 à Marly, à la ferme des Fontanettes, et la ferme est passée de génération en génération.» Avec l'évolution de la société et le besoin croissant de terrains à bâtir, le jeune Jean-Pierre Guillet, alors âgé de 37 ans, a cessé l'exploitation agricole, qui était sur le terrain communal, non sans avoir gagné quelques concours avec ses moutons au préalable.

Les bottes aux pieds

La commune lui propose alors un poste d'employé communal à l'édilité, qu'il accepte de bon cœur. «J'étais bien dehors, je n'aurais pas pu travailler dans une usine», explique le retraité. Doté d'une excellente mémoire, il peut sans autre donner les dates auxquelles il a vendu les vaches de la ferme, puis les machines, et le jour exact où il a commencé sa nouvelle fonction: le 1^{er} mai 1996.

Or, la déchetterie de Marly n'a ouvert qu'à la fin de cette année-là. C'est donc à l'arrière du camion-poubelle que Guillet, comme l'appellent ses amis et anciens collègues, fait ses premiers pas dans ses nouvelles bottes. Et ce camion, il ne l'a jamais quitté: «Chaque jeudi durant 27 ans, j'étais à l'arrière du camion pour ramasser les poubelles des gens dans la rue.»

Une régularité méthodique qui ne semble pas lui avoir fait de mal, même lorsque l'âge de la



Jean-Pierre Guillet n'a jamais vraiment quitté le monde agricole avec ses chèvres. Jean-Baptiste Morel

retraite approchait. Guillet est solide comme un roc, comme épargné par le temps. Bon, il est tout de même tombé une fois du camion. «Mais ça ne roulait pas vite, alors je n'ai rien eu de vraiment grave», sourit-il en haussant les épaules, comme si de rien n'était. «Je me suis aussi coupé au doigt à la déchetterie, mais ce sont les deux seuls problèmes que j'ai eus durant toutes ces années de travail.»

L'attraction du quartier

Le respect, c'est ce qui a conduit Guillet dans son métier au fil des années. «J'ai toujours ressenti comme une forme de reconnaissance de la part des gens. C'était important d'aller au contact, et j'ai beaucoup appré-

«Je me suis toujours débrouillé pour garder un petit bout de ferme avec moi»

Jean-Pierre Guillet

cié ce respect mutuel.» Des trésors, la déchetterie en regorge, mais il préfère les laisser aux gens en les mettant en évidence. Enfin, pas tous: «Les canapés, je les laissais pour les étudiants. Mais j'ai pris des jouets ou des vélos pour mes petits-enfants», précise-t-il tout de même.

Lorsqu'on entre chez lui, outre la collection de nains de jardin, celle de petites voitures ou celle de cloches gagnées avec ses moutons, qui ornent le devant de sa maison et son salon, un autre détail saute aux yeux: les poules, les chats, les chèvres, le potager et le tracteur. «Je me suis toujours débrouillé pour garder un petit bout de ferme avec moi», mâche-t-il en grattant le men-

ton de *Coluche*, un vieux bouc maladroit qui gambade dans sa prairie. Là encore, il songe à ses petits-enfants: «Ils sont encore un peu jeunes pour s'occuper des animaux mais le plus grand est déjà très intrigué», glisse-t-il, sourire en coin.

Mais sa famille n'est pas la seule à pouvoir profiter de ce havre de paix. Sa maison borde la Gérine, et les nombreux promeneurs de la région ont sans doute déjà eu affaire à ces quelques chèvres qui bêlent pour des caresses ou de l'herbe. «Il m'arrive d'entendre les pleurs d'enfants qui ne veulent pas quitter le parc des chèvres quand leurs parents veulent partir», rit-il. Et de raconter comment son voisin doit venir

dire bonne nuit à la troupe ruminante chaque soir avec ses deux filles pour qu'elles puissent aller au lit.

De la ferme à la déchetterie, Jean-Pierre Guillet a donc décidé de retourner à la ferme, toujours les bottes aux pieds. Après avoir consacré sa vie à aider les autres, les petits-enfants ont désormais la priorité. Il se rend encore à la décharge sur son tracteur de 1971, uniquement à des fins utilitaires. Enfin... c'est aussi pour lui l'occasion de faire marcher les bottes de sa machine de fer, comme il le faisait volontiers pour tirer des chars au Carnaval de Marly à l'époque. Cet engin aussi, ce sera un cadeau pour ses petits-enfants, ses trésors à lui. »

Journée du bilinguisme

Grand Conseil » «N'ayez pas peur! Exprimez-vous même si votre prononciation est hésitante», encourage Adrian Brügger, président du Grand Conseil. L'institution participera à la journée 2024 du bilinguisme le jeudi 10 octobre, annonce-t-elle dans un communiqué.

A cette occasion, les députés seront invités à délaisser leur langue de prédilection pour l'allemand ou le français. Pour mémoire, la ville de Fribourg compte 69,2% de francophones et 25,2% de germanophones. «Il est probable que l'on entende beaucoup plus l'allemand que d'ordinaire dans les traverses

du Grand Conseil», prévient le législatif.

La session du matin sera suivie par un événement sur les tandems linguistiques intercantonaux, proposés par la fondation Forum du bilinguisme. La remise du Prix du bilinguisme par le conseiller d'Etat Didier Castella rythmera par ailleurs la journée. Il sera attribué au Festival international du film de Fribourg pour son projet «Prix Röstigraben». La Ferme-Ecole zweisprachige Schule de Givisiez se verra octroyer un prix d'encouragement. »

VIM

L'Etat justifie son soutien au sport

Loterie romande » Le Conseil d'Etat rappelle que 85% des gains de la LoRo sont affectés à l'action sociale et à la culture.

Le Conseil d'Etat estime nécessaire de soutenir davantage les nombreux projets sportifs qui n'ont pas pu se concrétiser ces dernières années en raison d'un manque de moyens financiers. Ceci au nom «du bien-être physique et mental de la population fribourgeoise». Il justifie ainsi la modification de l'ordonnance qui règle la répartition des gains de la LoRo.

En juin dernier, le Conseil d'Etat a modifié cette clé de répartition en faveur de son fonds

cantonal du sport, provoquant l'ire des milieux culturels et de l'action sociale. Au Grand Conseil, le député Grégoire Kubschi (ps, Fribourg) a relayé leurs préoccupations et déposé une question à ce sujet.

Dans sa réponse publiée ce lundi, le Conseil d'Etat indique que «la pression budgétaire dans les trois domaines concernés est similaire». Il estime qu'il n'avait pas à consulter les organes concernés puisque la décision était de sa compétence.

Il rappelle également le mécanisme de redistribution des près de 28 millions (chiffre 2023) attribués au canton de Fribourg. Avant le partage des gains entre

les associations sportives (15%), culturelles et à but social (85%), l'Etat peut prélever un certain montant pour alimenter ses propres fonds en faveur des trois domaines précités. Il a ainsi choisi de porter ce pourcentage de 7 à 9% (montant maximal 30%), ce qui lui permettra d'augmenter de plus de 400 000 francs la dotation du Fonds cantonal du sport.

Mais tout l'argent que l'Etat s'attribue n'ira pas au bien-être physique et mental de la population. Une partie sera allouée à l'accueil des championnats du monde de hockey sur glace de 2026, confirme le Conseil d'Etat. Un montant total de deux millions est prévu à cet effet, dont la

moitié sera couverte par le Fonds cantonal du sport. A noter que le rapport 2023 de la LoRo mentionne déjà l'attribution d'un montant de 92 000 francs «pour le soutien 2023 aux championnats du monde de hockey».

Interrogé sur l'argent destiné à la création culturelle, le Conseil d'Etat publie par ailleurs un tableau qui montre que depuis 2015, les subventions sont passées de 3,9 millions à 4,3 millions en 2024. En comparant les montants alloués à l'augmentation démographique que connaît le canton, on constate cependant une baisse de 12 fr. 85 par habitant en 2015 à 12 fr. 45 en 2024. »

MAGALIE GOMMAZ